



Charte du joueur(se) de basket de La Salésienne de Paris

Tout(e) joueur (se) licencié (e) à la Salésienne de Paris s'engage à respecter les points suivants :

1. **L'entraînement est OBLIGATOIRE.** Il est donc prioritaire par rapport aux petits aléas de la vie, néanmoins penser à organiser votre emploi du temps de façon à pouvoir y assister tout en menant sérieusement vos études, travail et vie de famille.
2. Il est important, pour soi comme pour le reste de l'équipe, de **respecter les horaires d'entraînement et de match**. Il faut arriver au gymnase 15min avant l'horaire habituel de façon à pouvoir se mettre en tenue sportive et pour que l'entraînement puisse débuter à l'heure prévue.
3. Tout (e) joueur (se) prépare son sac de sport sans rien oublier (short, chaussette, chaussure, t-shirt, bouteille d'eau, élastique ou bandeau pour attacher les cheveux).
4. Pour la sécurité, pas d'objets tel que montre, gourmette, chaînette, boucles d'oreilles... pendant l'entraînement et les matchs.
5. Tout (e) joueur (se) aide les entraîneurs à sortir et ranger le matériel.
6. Tout (e) joueur (se) écoute attentivement et respecte les consignes d'organisation.
7. Tout (e) joueur (se) respecte ses partenaires et ses entraîneurs, par son attitude et par son langage.
8. Tout (e) joueur (se) respecte le matériel dont il dispose.
9. **Avant un entraînement ou un match, il faut prévenir l'entraîneur en cas de force majeure justifiant un retard ou une absence.**
10. Tout (e) joueur (se) convoqué (e) pour un match ou à un tournoi, s'engage à y participer.
11. Tout (e) joueur (se) s'engage à avoir une **conduite sportive IRREPROCHABLE**, il (elle) **doit respecter en actes et en paroles les arbitres, ses adversaires et les locaux.**
12. La signature de la licence implique :
 - ✓ D'une part une participation systématique (sauf cas exceptionnel) aux entraînements et aux rencontres de septembre à juin inclus
 - ✓ D'autre part une participation active à la vie du club et à ses différentes manifestations

Signature du licencié

Signature du responsable légal

Seuls (es) les joueurs (ses) à jour de leur cotisation pourront participer aux entraînements et aux compétitions.



Règlement du basket

Code de conduite des BASKETTEURS et des PARENTS

Le basketteur prendra davantage de plaisir à pratiquer, si le plaisir est partagé par tous !

Les basketteurs s'efforceront	Les basketteurs s'interdiront
D'arriver en tenue de basketteurs : short et t-shirt (pas de jean ou autre etc...)	D'être désagréable avec les autres
D'arriver environ 15min avant le début de la séance pour être prêt à débiter à l'heure de prévue	De parler, de dribbler ou de shooter quand l'entraîneur parle ou démontre
D'être poli (bonjour, merci, au revoir...)	De quitter la séance sans autorisation
De respecter les lieux et les installations (vestiaires, banc d'équipe...) et de laisser propre et en bon état chaque endroit	De critiquer les autres joueurs
Doit prévenir des absences	De perturber le comportement du groupe
D'aider au rangement du matériel à la fin de l'entraînement	De ne penser qu'à eux et d'oublier le reste de l'équipe
De respecter les entraîneurs, les partenaires, les dirigeants, les adversaires, les arbitres et les officiels	De ne pas respecter les règles
D'être attentif aux consignes durant toute la séance	D'avoir un comportement dangereux, antisportif ...
De donner le meilleur de soi-même en toutes occasions	
De ne jamais dire « je n'y arrive pas » mais « je n'y arrive pas encore »	
Les parents s'efforceront	Les parents s'interdiront
De proposer leurs services et de participer à l'aventure humaine autour du basket	De considérer le club de basket comme une GARDERIE
D'encourager, d'être positif avec tous les enfants	D'hurler, de vociférer au bord des terrains
D'être des parents éducateurs qui relaieront les règles et les valeurs du club	De ne s'intéresser qu'à leur enfant
De respecter les règles édictées lors de la réunion de début de saison	D'insulter, de dévaloriser les arbitres et officiels
De venir accompagner et encourager leurs enfants aux matches, tournois ...	De laisser leur enfant seul, sans aucune responsabilité d'un autre adulte autre que le coach ou du parent référent

Signature du licencié :

Signature des deux parents: